



Financement des cégeps

Assurer la stabilité et la qualité
de l'enseignement collégial
partout au Québec



ÉDUCATION
PUBLIQUE

100 %
CÉGEP



LES CÉGEPS, C'EST NOUS!



ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RÉSEAU
COLLÉGIAL



En réponse à la mise sur pied, à l'automne 2017, du comité d'expertes et d'experts sur le modèle d'allocation des ressources, nous avons proposé des solutions à quelques enjeux criants liés au manque de financement des cégeps.

Au cours des dernières années, le réseau des cégeps a été durement mis à l'épreuve en raison des mesures d'austérité mises en place par le gouvernement. Après des décennies de financement en dents de scie, caractérisé plus souvent par des compressions que par des réinvestissements, les difficultés des cégeps à boucler leur budget sans couper dans les services à la population étudiante ont été décriées par toutes et tous.

Nos propositions visent à assurer un financement plus stable et prévisible pour les cégeps et assurer la stabilité du personnel enseignant. Il faudra cependant que les changements se fassent dans un souci de diminuer la complexité du mode de financement des cégeps et d'en augmenter la stabilité.

Selon nous, les réformes devront adopter une nécessaire « vision réseau » qui permettra de renforcer l'esprit de collaboration entre les collèges et non pas d'accentuer la compétition.

Après les célébrations entourant le 50^e anniversaire des cégeps, il est à propos de rappeler le rôle de premier plan joué par les cégeps. Cette innovation québécoise demeure un succès important qui permet de garantir l'accès à la formation supérieure, préuniversitaire ou technique sur l'ensemble du territoire et d'offrir aux collectivités régionales des pôles de développement éducatif, culturel, économique et social.

RÉPARER LES POTS CASSÉS DES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Personne n'ignore que les compressions des dernières années, évaluées à 155 millions de dollars entre 2011 et 2016 par la Fédération des cégeps, ont entraîné des effets négatifs. Les étudiantes et étudiants n'ont pas eu accès à une offre adéquate de service et le personnel du réseau collégial a connu une précarité croissante.

Ce sont ces compressions, par l'extrême tension budgétaire qu'elles ont provoquée, qui ont mis en relief les défauts et les faiblesses du mode de financement des cégeps, le FABES.¹ La complexité et la lourdeur des règles de financement et des annexes budgétaires ne permettent pas une utilisation équitable des ressources. De plus, trop d'allocations spéciales ne sont ni structurantes ni garanties dans le temps.

Malgré la révision en cours, une modification des règles de financement venant uniquement rebrasser la distribution des ressources entre les cégeps, sans rétablir



Crédit photo : Joanie Cauchon



Crédit photo : Dany Hudon

un financement suffisant, ne saurait en aucun cas être acceptable. Dès la prochaine rentrée, le gouvernement doit réparer les pots cassés en reculant sur ses compressions antérieures et en réinvestissant pour développer nos établissements publics qui font leurs preuves depuis 50 ans.

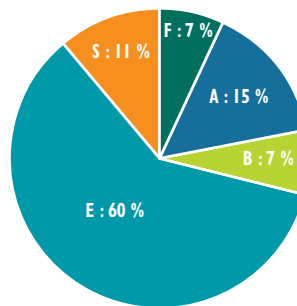
1. Pour une présentation du FABES voir le document produit par la CSQ intitulé : « Le mode de financement des cégeps. Compressions et formule imparfaite ». Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.lacsq.org/dossiers/economie/le-mode-de-financement-des-cegeps-compressions-et-formule-imparfaite/>

Dans un contexte où il annonce des surplus de plus de 4 milliards de dollars et qu'il juge pertinent d'accorder plus de 3,4 milliards de dollars de baisses d'impôt dans les années à venir, le gouvernement ne peut plus se cacher derrière la rigueur pour refuser de rétablir un niveau de financement adéquat pour le réseau des cégeps.

Les lettres du mode de financement expliquées

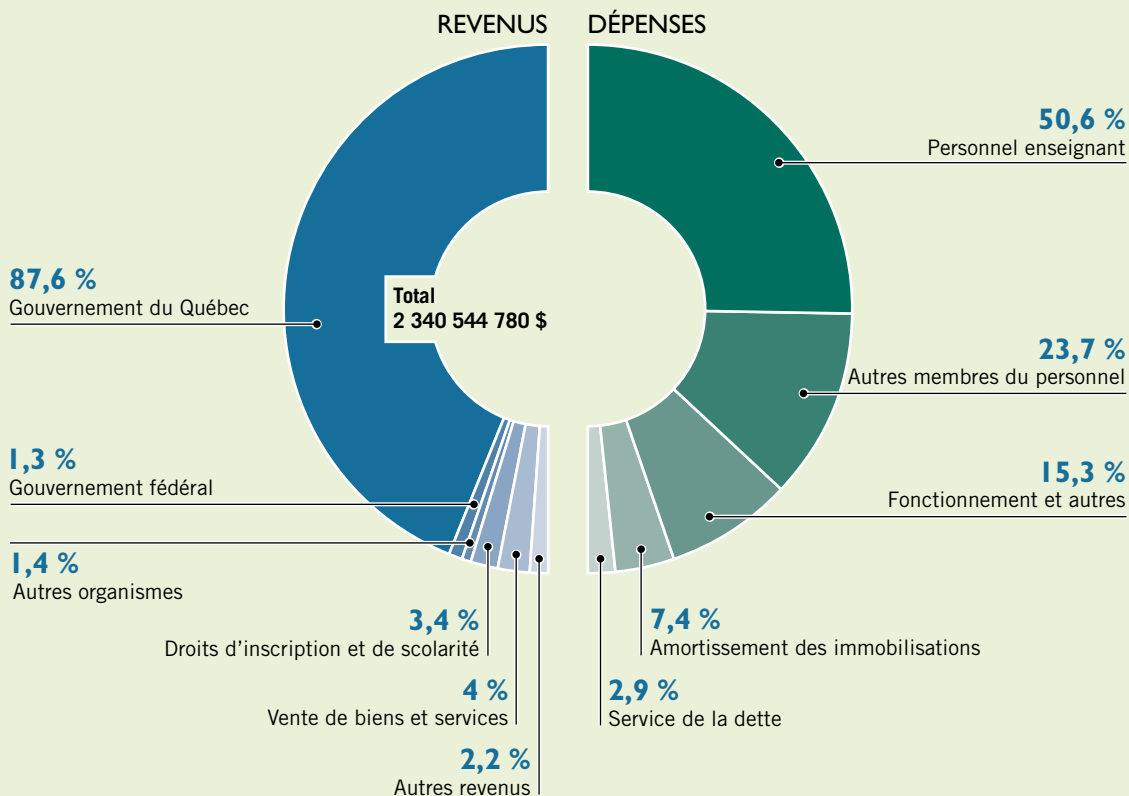
- Allocations **F**ixes
Activités pédagogiques
Bâtisses, béton, bureaux
Enseignantes et enseignants
Spécifiques (ciblées, mais pas toujours stables)

Proportion des différents volets du FABES



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Régime budgétaire et financier des cégeps*. Gouvernement du Québec, 2017.

Budget des cégeps 2015-2016



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. *Révision du modèle d'allocation des ressources aux collèges d'enseignement général et professionnel*. Document de consultation. Gouvernement du Québec, 2017.

L'ENSEIGNEMENT AU CŒUR DES CÉGEPS

L'enseignement étant au cœur de l'activité des cégeps, l'enveloppe budgétaire qui y est dédiée l'est également. Le réseau collégial consacre ainsi plus de 50% de son budget pour le personnel enseignant sur un total d'environ 2,3 milliards de dollars.

Alors que près de 90 % des subventions proviennent du gouvernement du Québec, on peut comprendre l'importance de toutes modifications aux règles de financement. Ces dernières sont, en quelque sorte, interdépendantes des ressources conventionnées consacrées à l'enseignement. Cela est particulièrement vrai pour les annexes spécifiques consacrées aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) ou avec des besoins particuliers (EBP), au soutien pour les petites cohortes ou même aux règles anti-concurrentielles prévoyant des pénalités en cas de dépassement des devis scolaires (Annexes S024, S051 et A007).

La tâche enseignante s'est cependant alourdie et complexifiée au cours des dernières années.² L'impact des changements technologiques, la multiplication des stages et les effets d'une population étudiante de plus



Crédit photo : François Beauregard

en plus hétérogène ont notamment entraîné de nouvelles exigences qui ne sont pas bien prises en considération dans les règles budgétaires.

Pour ces raisons, nous revendiquons notamment :

- Une hausse significative des budgets de perfectionnement (non indexés depuis 2005).
- Un financement spécifique et suffisant pour la coordination de stages dans tous les programmes techniques, notamment en Soins infirmiers.
- Une modification du calcul du programme d'accessibilité au collégial des étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH) ou avec des besoins particuliers (EBP) afin de tenir compte du nombre réel de personnes inscrites sous ces vocables.
- Un financement adéquat pour les activités liées au téléenseignement ou à la formation à distance.
- Une révision du mode de déclaration des effectifs pour assurer un financement correspondant aux groupes-cours planifiés lors du dépôt de la tâche.



Crédit photo : François Beauregard

2. À ce sujet voir : *Enseigner au collégial. Portrait de la profession*, Étude du Comité paritaire, mars 2008.

ASSURER L'ACCESSIBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Avec plus de 50 établissements ou campus répartis sur l'ensemble du territoire et environ 175 000 jeunes qui les fréquentent chaque année, le réseau collégial est un véritable tremplin pour l'accès aux études supérieures. Il faut sauvegarder et mettre en valeur cet héritage menacé notamment par la baisse démographique dans plusieurs régions du Québec, mais également par le manque de coordination entre les différents acteurs gouvernementaux.

Mieux soutenir les cégeps et les programmes en difficulté de recrutement

Afin d'assurer une offre minimale et diversifiée sur l'ensemble du territoire, certains cégeps ont accès à un complément de financement lorsque les cohortes de programmes ne sont pas suffisamment grandes. Or, des programmes sont parfois suspendus parce qu'il manque une ou deux inscriptions sur une année. Les règles d'accessibilité à cette enveloppe de financement doivent être revues afin de définir les conditions viables et profitables pour tous les collèges éprouvant des difficultés de recrutement. Cela inclut à la fois les cégeps de région et ceux de petite taille, dont les multicampus qui se retrouvent près de gros établissements.



Crédit photo : François Beaugard

Améliorer l'accessibilité de l'actuelle annexe S026 en abaissant les seuils d'admissibilité et en réduisant les contraintes limitant l'accès à certains collèges à cause de leur position géographique.

Agir en amont sur l'offre de programmes et les inscriptions

Tout en demandant des modifications aux règles de financement pour assurer la viabilité de tous les cégeps, nous revendiquons également la mise en place d'un ensemble de mesures pour assurer davantage d'inscriptions dans les programmes et les collèges en baisse d'effectifs.

- Développer les créneaux régionaux et les programmes exclusifs.
- Rendre plus transparent le processus de nouvelles autorisations de programmes.
- Valoriser davantage les programmes de formation technique ou préuniversitaire en difficulté de recrutement et coordonner leur promotion.
- Centraliser le processus de demandes d'admission.
- Renforcer les mesures favorisant la mobilité étudiante et le recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers.
- Mieux soutenir les adultes souhaitant reprendre des études.
- Rétablir les pénalités pour les collèges qui dépassent la taille de leurs devis scolaires.



Crédit photo : François Beauregard

NOS PRINCIPALES REVENDEICATIONS

- Réinvestir dans le réseau collégial public pour réparer les pots cassés des politiques d'austérité.
- Stabiliser le financement accordé aux établissements collégiaux pour maintenir les services offerts à la population étudiante et réduire la précarité du personnel.
- Mieux soutenir le travail enseignant en finançant notamment davantage le perfectionnement, la coordination des stages, l'adaptation aux nouvelles technologies et les nouvelles mesures de soutien aux étudiantes et aux étudiants.
- Assurer l'accessibilité à l'enseignement collégial sur l'ensemble du territoire en révisant les mesures de soutien aux programmes en difficulté de recrutement et en agissant en amont sur l'offre de programmes et les processus d'inscriptions.

« Après plusieurs années de compressions budgétaires, le gouvernement devra mettre les bouchées doubles pour améliorer les initiatives existantes, mais surtout, pour pérenniser et augmenter le financement du réseau collégial. Il en va de l'accessibilité aux études collégiales sur l'ensemble du territoire ! »

Lucie Piché,
présidente FEC-CSQ



Crédit photo : François Beauregard

Pour aller plus loin

Le mode de financement des cégeps. Compressions et formule imparfaite. Coup d'œil économique CSQ, mai 2017.

Allocation des ressources dans les cégeps : réinvestir et rééquilibrer afin d'assurer la stabilité et la qualité de la formation collégiale partout au Québec. Avis présenté par les fédérations du collégial de la CSQ au comité d'experts sur l'actualisation du modèle d'allocation des ressources dans les cégeps, décembre 2017.



Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (CSQ)

facebook.com/feccsq • fec.lacsq.org